

109217 - Le mérite du jeûne du lundi et du jeudi par rapport à celui des jours blancs

La question

Ma mère pratique constamment depuis long temps le jeûne des lundi et jeudi de chaque semaine. Elle voudrait maintenant savoir si elle doit continuer cette pratique ou lui préférer le jeûne de trois jours de chaque mois.

La réponse détaillée

Ce qu'elle fait est plus méritoire et entraîne une plus grande récompense. Le jeûne des trois jours mensuels y est inclus. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avait l'habitude de jeûner le lundi et le jeudi et disait: «**C'est au cours de ces jours que les œuvres sont présentées à Allah Le Transcendant et j'aimerais que mes œuvres soient présentés pendant que j'observe le jeûne.**» Allah est le garant de l'assistance.

Son éminence Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde)